



Remboursement de la taxe d'habitation à nos 2 noms sur son compte

Par **Alexgend**, le **20/04/2010** à **15:49**

Bonjour, rnrn en date du 15/12/2009, mon ex et moi avons payé une taxe d'habitation pour nos logements respectifs, jusque là tout va bien. Nous nous sommes séparés légalement mi décembre 2008. Le problème c'est que nous étions déclarés ensemble. Je me suis rapprochée des impôts qui ont procédé à la régularisation, c'est à dire au remboursement de la somme trop perçue qui nous a été adressé à nos deux noms. Seulement ils ont réalisés le remboursement sur le compte de mon ex (celui-ci payant par internet, cela été plus pratique pour les impôts). rnrn Je viens de contacter les impôts qui m'ont confirmé que le remboursement était à nos deux noms (donc pour nous 2) mais qu'ils ne sont pas en mesure d'obliger mon ex a me rembourser. Ils m'ont indiqué de voir avec un tribunal..... rnrn Je voulais savoir s'il existait un recours pour que je puisse récupérer la part qui me revient. rnrn Merci de m'indiquer la marche à suivre. rnrn Espérant vous lire prochainement rnrn Salutations distinguées